

Examen fédéral de brevet pour ingénieurs géomètres de 2000

L'examen de brevet, organisé selon l'ordonnance du 16 novembre 1994 concernant le brevet fédéral d'ingénieur géomètre (RS 211.432.261), aura lieu probablement du *4 au 20 septembre 2000*. Langues d'examen: le français et l'allemand.

Les demandes d'admission doivent être adressées jusqu'au *31 mars 2000* au plus tard à la *Direction fédérale des mensurations cadastrales, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern*.

Conformément à l'art. 18, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. le curriculum vitae avec photo et avec indications sur l'activité professionnelle; et
- b. la justification de la formation théorique.

9 décembre 1999

Commission fédérale d'examen:

Le président, P.-A. Droz